



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 17 JUIN 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Claude Rémy HARNAIS
Date de convocation : 07 Juin 2021
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 26
Nombre de procuration : 12

Extrait n°CC-06-2021/108

Objet : Approbation de la participation de CAP Nord Martinique aux lundis de RuraliTIC sur la thématique : Le Médi@lab au service des jeunes.

ETAIENT PRESENTS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Claude Rémy HARNAIS, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOICHE, Bruno Nestor AZEROT, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Patricia Marie GUION-FIRMIN.

Arrivés en cours de séance : Justin PAMPHILE, Christian PALIN, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Jonathan TABAR, Annick COMIER.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPHELE, Jean-Michel COTREBIL à Paulette RAPON, Séverine TERMON à Josette MASSOLIN, Patricia Athanase PALMONT à Norbert MONSTIN, Joël Christine LINORD à Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Claude BELLUNE, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER, Jiovanny WILLIAM à Claude-Rémy HARNAIS, Annick CHARLEC à Laura LITADIER épouse VILLET, Olivier JEAN-DENIS à Annick COMIER, Jean-Baptiste ROTSEN à Violaine DIAZ, Christian RAPHA à Sarah ANGAMA.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Maurice BONTE, Félix ISMAIN, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Kristelle RISAL, Stéphane LORDELLOT, Sylvie PALCY, Pamela PATRON, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Belfort BIROTA, Séverine TERMON, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL.

Partis en cours de séance : Jiovanny WILLIAM, Annick CHARLEC, Olivier JEAN-DENIS, Jean-Baptiste ROTSEN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que RURALITIC est un événement annuel qui vise à réunir tous les acteurs du digital, en leur permettant d'échanger à travers des ateliers/conférences thématiques et de partager des expériences et connaissances. Il se déroulera cette année du 24 au 26 Août 2021 à Aurillac dans le Cantal.

Cette manifestation s'intéresse au numérique dans le monde rural et regroupe entre 450 et 600 participants du monde politique (Ministres, Députés, Sénateurs, Présidents de régions, Présidents d'agglomérations ainsi que de nombreux maires) et administratifs (DSI, techniciens, chefs de projets, chargés de missions, ...).

La thématique retenue pour le cycle de conférence de cette année est la suivante : « *Jeunesse rurale, avenir égal* ».

Considérant qu'en marge de cette manifestation, sont organisées depuis Septembre 2020 des émissions tous les lundis soir « **Les lundis de RuraliTIC** » de 17h30 à 18h30 heure de France (soit de 11h30 à 12h30 heure locale).

Ces rencontres se déroulent en visioconférence (ZOOM) et sont retransmises en direct sur plusieurs médias (YouTube, Facebook, Twitter, ...) avec des rediffusions disponibles sur le site <https://ruralitic-forum.fr/>.

Considérant que la deuxième saison a été lancée en 2020 avec comme trame de fond : les jeunes et jeunes adultes.

Les différentes interventions se décomposent de la manière suivante :

- 5' : Introduction.
- 30' : Présentation de la structure/de l'intervenant et de la thématique retenue.
- 25' : Débat, Questions/réponses modérées par un animateur.

Considérant que les Lundis de RURALITIC constituent une opportunité de faire connaître, au niveau national, les actions entreprises par CAP Nord Martinique dans le cadre de sa stratégie numérique. Pour être en adéquation avec la thématique retenue, il est proposé d'axer la présentation sur le Médi@lab au service des jeunes ;

Considérant que l'intervention de CAP Nord Martinique, le Lundi 28 juin 2021 de 11h30 à 12h30, se déroulerait de la manière suivante :

- **17h30** : Introduction par Sébastien CÔTE ou Nicholas LECK.
- **17h35** : Présentation de CAP Nord Martinique (par Lucien SALIBER).
- **17h40** : Présentation de la stratégie numérique : projet e-Nord avec exemple Le Médi@Lab (par Lucien SALIBER assisté par Anne-Lise THOMAS).
- **18h05** : Questions/Réponses.
- **18h30** : Fin.

Considérant que les membres de la Commission TIC ont émis un avis favorable sur la participation des agents à l'émission « les lundis de RuraliTIC » programmée le lundi 28 juin 2021 ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la participation des agents de CAP Nord Martinique à l'émission « les lundis de RuraliTIC » programmée le 28 juin 2021.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Abstention déclarée : 0

Non votant : 0

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 09 Août 2021

Le Président
Bruno Nestor AZEROT

